

A l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, quelques rappels sur un certain nombre d'inégalités :

Au sein de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Retrouvez [ici](#) le communiqué intersyndical ESR qui dénonce l'omniprésence des violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la précarité et les inégalités professionnelles qui perdurent.

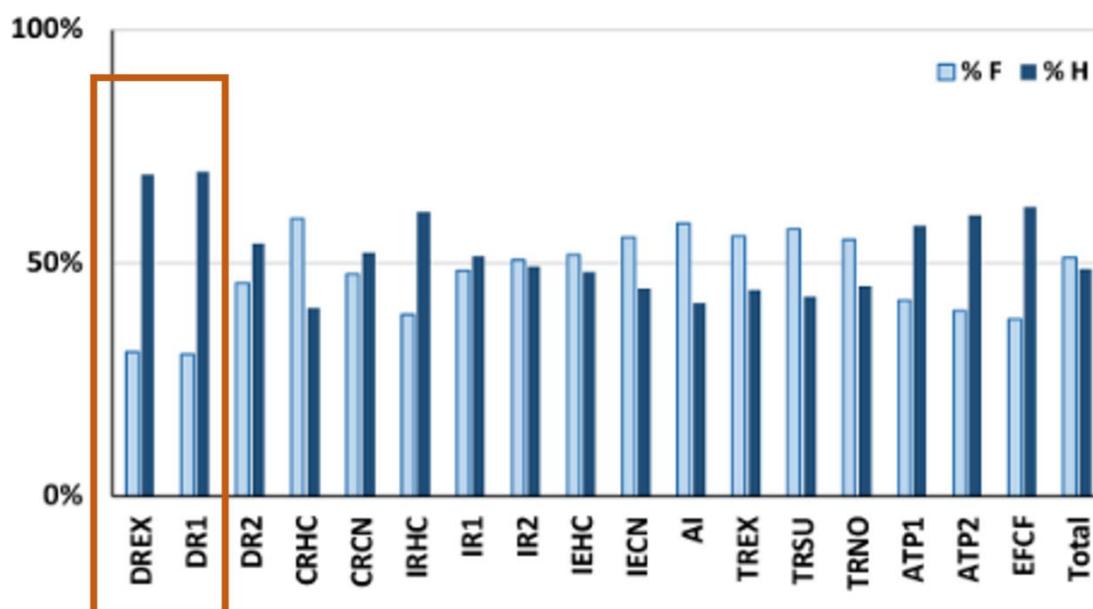
8 mars, grève féministe : toutes et tous mobilisé-es pour faire avancer les droits des femmes dans l'ESR !

Au sein de l'INRAE

« La rémunération mensuelle moyenne des titulaires INRAE est de 3 247 € pour les femmes et de 3 605 € pour les hommes, soit 357 € de différence. En pourcentage de la moyenne des revenus perçus par les hommes, cela représente, rapporté à la rémunération des hommes, 9,92 % de différence » (Bilan de situation comparée des femmes et des hommes à l'INRAE, 2021¹).

Toujours dans le bilan de situation de 2021, cette différence s'explique majoritairement par l'effet dit de ségrégation des corps (rapport à la différence F-H à équivalent temps plein de 67,1%). En effet, dans le graphique ci-dessous, on observe notamment une sous-représentation des femmes dans les corps les mieux rémunérés.

Figure 3 Pourcentage de femmes et d'hommes (en personnes physiques) parmi les titulaires, selon les corps et grades



Cette différence s'explique également par l'effet temps partiel et l'effet primes à corps-grade-échelon identique (pour un rapport à la différence F-H à équivalent temps plein respectivement de 38,6 et 19,8%). Ainsi, à l'INRAE, les personnes travaillant à temps partiel sont très majoritairement des femmes : 80,26 %, soit presque la même valeur qu'en 2020 (80,42 %). Au sein de l'effet primes à corps-grade-échelon identique, la différence la plus importante est observée au niveau des fonctions/sujétions non indexées sur le traitement ².

¹ <https://www.inrae.fr/sites/default/files/pdf/Bilan%20Situation%20Comparee%20Donnees2021%20VF.pdf>

² « L'indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise » et son « complément indemnitaire individuel », qui remplacent la « prime de fonction et de résultat » depuis 2015, visent à tenir compte des responsabilités, de l'expertise des sujétions spécifiques à certaines fonctions ainsi que de « l'engagement professionnel ». Elle a vocation à remplacer les très nombreuses primes et indemnités qui ont les mêmes objets et donc à harmoniser progressivement les primes et indemnités entre les corps ou entre les administrations (<https://www.fipeco.fr/fiche/Les-salaires-publics>)

Tous secteurs confondus

80% des cadres salariées considèrent que dans le monde du travail, les femmes sont régulièrement confrontées à des attitudes ou à des décisions sexistes. (Alternatives économiques, 2017 ³)

Ainsi, le rapport n°2022-02-28-STER-52 du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes de 2022⁴ montre que :

- Dans leur entreprise, une très large majorité de personnes ont déjà entendu des blagues sexistes sur les femmes
- Plus de la moitié des femmes estiment avoir été confrontées à des discriminations professionnelles fondées sur le sexe, particulièrement sur le plan des augmentations et des promotions.

Les stéréotypes de genre, même s'ils sont longs à faire évoluer ne sont pas une fatalité, et en prendre conscience est déjà une première étape.

Retrouvez [ici](#) la carte des mobilisations et [ici](#) l'expression et les revendications de Solidaires

LE 8 MARS, JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES
**FAISONS LA GRÈVE
FÉMINISTE!**



**DIX RAISONS
(ET PAS LIMITATIVES...)
DE FAIRE LA GRÈVE
FÉMINISTE
LE 8 MARS :**

→ **Les inégalités salariales persistent et les inégalités au travail restent légions :** temps partiels, congés parentaux essentiellement pris par les femmes, carrières moindres, métiers féminisés dévalorisés avec les salaires les plus bas...

→ **Les inégalités à la retraite s'aggravent** au fil des réformes régressives... et le gouvernement envisage de nouvelles réformes sur les droits familiaux et conjugaux ! Vers la fin des mesures compensatoires et les pensions de réversion ?

→ **Pour le droit à choisir d'avoir un enfant ou pas :** L'avortement est menacé de par le monde, et on dégrade les services publics, en publiant un décret contraignant pour les sages-femmes qui veulent pratiquer des IVG instrumentales, ce gouvernement limite de fait l'accès à l'IVG.

Dans le même temps il nous parle de « réarmement démographique »... Au lieu de politique nataliste au relent vichyste, le gouvernement devrait prendre à bras le corps la question des inégalités femmes/hommes, et des manques de crèches !

→ **Stop aux injonctions contradictoires sur les corps des femmes !** Trop couvertes ou pas assez, trop minces, grosses, grandes, etc., c'est le contrôle permanent !

→ **Au quotidien, les femmes et minorités de genre subissent les violences sexistes et sexuelles** en plus des violences économiques. Les doubles discours sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles continuent (cause nationale... et soutien d'agresseurs sexuels).

→ **Les femmes sans papiers sont confrontées à la surexploitation et aux discriminations**, épuisées par les conditions de travail dans lesquelles elles exercent leurs métiers et la loi immigration va considérablement aggraver leur situation.

→ **Les femmes handicapées subissent d'autant plus toutes ces violences et inégalités.**

→ **Les femmes doivent souvent « souffrir » en silence...** avec des traitements médicaux inadaptés et un vide sur la recherche médicale quant au genre.

→ **Les discours de l'extrême droite et réactionnaires gagnent du terrain :** discours de haine qui pointent les étrangers comme boucs émissaires des violences faites aux femmes, une petite musique sur le retour des femmes au foyer.

→ **Des groupes réactionnaires stigmatisent toutes les tentatives d'éducation non sexiste et/ou à la sexualité,** seule de combattre le patriarcat à la base !



Le 9 février 2024



³ <https://www.alternatives-economiques.fr/lever-tabou-sexisme-travail/00077617>

⁴ [https://www.haut-conseil-](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_egalite_stereotypes_discriminations_entre_les_femmes_et_les_hommes_perceptions_et_vecus_chez_les_jeunes_generations_en_2022.pdf)

[egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_egalite_stereotypes_discriminations_entre_les_femmes_et_les_hommes_perceptions_et_vecus_chez_les_jeunes_generations_en_2022.pdf](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_egalite_stereotypes_discriminations_entre_les_femmes_et_les_hommes_perceptions_et_vecus_chez_les_jeunes_generations_en_2022.pdf)